**Stellantis finalise son investissement auprès de Factorial et accélère encore sa stratégie d’électrification**

* Cet investissement fait partie de [l’accord de développement conjoint](https://www.stellantis.com/fr/actualite/communiques-de-presse/2021/novembre/stellantis-et-factorial-energy-vont-developper-conjointement-des-batteries-a-electrolyte-solide-pour-les-vehicules-electriques) annoncé en novembre 2021 avec d’autres investisseurs
* Le financement permettra de commercialiser à l’échelle mondiale les batteries à électrolyte solide de Factorial, une technologie robuste offrant une plus grande autonomie que la technologie lithium-ion utilisée actuellement

**AMSTERDAM, 20 janvier 2022 --** [Stellantis N.V.](https://www.stellantis.com/en), par l’intermédiaire de sa filiale, a finalisé un investissement auprès de [Factorial Energy](http://www.factorialenergy.com/) (Factorial) dans le cadre de la levée de fonds de série D de Factorial en partenariat avec d’autres investisseurs. Ce financement sera utilisé pour accélérer la production commerciale et le déploiement des batteries à électrolyte solide de Factorial, une technologie robuste offrant jusqu’à 50% d’autonomie en plus que la technologie lithium-ion actuelle.

« Stellantis avance à pleine vitesse vers l’électrification avec 33 véhicules électrifiés déjà disponibles et huit véhicules électriques à batterie qui seront commercialisés au cours des 18 prochains mois », déclare Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Avec Factorial et l’ensemble de nos partenaires, nous allons rapidement être en mesure d’électrifier notre portefeuille de marques au moyen de solutions sûres, propres et abordables. »

Stellantis a annoncé lors de son [EV Day](https://www.stellantis.com/fr/finance/evenements/ev-day-2021) en juillet 2021 son objectif d’introduire la première technologie de batterie à électrolyte solide compétitive d’ici 2026.

« Nous continuons à progresser rapidement vers notre objectif, à savoir intégrer notre technologie de batterie à électrolyte solide dans les véhicules de nos clients », déclare Siyu Huang, cofondateur et PDG de Factorial Energy. « Ce financement nous permettra non seulement de développer nos activités fondamentales de recherche et développement, mais également de renforcer notre équipe et d’investir dans des usines de fabrication en vue d’accélérer notre production commerciale. »

Factorial construit actuellement une usine de production pilote révolutionnaire, qui lui permettra de développer la capacité de ses cellules grand format et de produire des batteries pour les essais clients. Les travaux devraient démarrer début 2022 en Nouvelle-Angleterre.

« Depuis leur développement en 2021, nos premières batteries à électrolyte solide avec cellules de 40 Ah ont été soumises à un programme de tests intensifs », poursuit Siyu Huang. « Nous sommes impatients d’atteindre la prochaine étape et d’offrir à nos clients la possibilité de tester et valider nos batteries. »

La technologie de Factorial offre un haut niveau de sécurité opérationnelle et prolonge l’autonomie de près de 50%, permettant ainsi de lever les deux principaux freins à l’adoption à grande échelle des véhicules électriques par les clients. Sa compatibilité instantanée avec les infrastructures de fabrication de batteries lithium-ion existantes permet aux constructeurs automobiles de réduire les coûts et la complexité liés à un changement de technologie de batterie. Factorial a conclu des accords de développement conjoints (annoncés fin 2021) avec Mercedes-Benz, Stellantis et Hyundai, trois des dix plus grands constructeurs automobiles au monde, en vue de commercialiser ses batteries.

Les avancées de Factorial s’appuient sur la technologie FEST™ (Factorial Electrolyte System Technology), qui utilise un matériau d’électrolyte solide exclusif permettant une performance sûre et fiable des cellules avec des électrodes à haute tension et à haute capacité. En début d’année, Factorial est devenue la première entreprise capable de produire des cellules à électrolyte solide de 40 ampères-heures pouvant fonctionner à température ambiante, démontrant ainsi la flexibilité de l’électrolyte de FEST™.

# # #

**À propos de Stellantis**

Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d’histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l’ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.stellantis.com/fr

**À propos de Factorial Energy**

Basée à Woburn, dans le Massachusetts, Factorial Energy a développé des batteries solides révolutionnaires qui offrent une autonomie par charge jusqu’à 50 pour cent supérieure, une sécurité accrue et un coût équivalent à celui des batteries lithium-ion classiques. La technologie exclusive FEST™ (Factorial Electrolyte System Technology) de la société s’appuie sur un matériau d’électrolyte solide, qui permet d’obtenir des performances sûres et fiables avec des matériaux cathodiques et anodiques de haute capacité. L’électrolyte de FEST™ a été mis à l’échelle avec succès dans des cellules de 40 Ah, fonctionne à température ambiante et peut utiliser la majorité des équipements de fabrication de batteries lithium-ion existants. L’entreprise a bénéficié d’investissements stratégiques et conclu des accords de développement conjoints avec Mercedes-Benz, Stellantis, Hyundai Motor Company et Kia Corporation. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.factorialenergy.com.

**Contacts médias**

Stellantis

Pierre-Olivier Salmon

pierreolivier.salmon@stellantis.com

+33 6 76 86 45 48

Factorial

John Williams, Scoville PR

jwilliams@scovillepr.com, 206-660-5503

DECLARATIONS PROSPECTIVES

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les énoncés concernant les événements futurs et les résultats prévus des opérations, les stratégies d’entreprise, les avantages prévus de la transaction proposée, les résultats financiers et opérationnels futurs, la date de clôture prévue de la transaction proposée et d’autres aspects prévus de nos opérations ou résultats opérationnels sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés peuvent comprendre des termes tels que ““ peut “, “ va “, “ s’attend “, “ pourrait “, “ devrait “, “ a l’intention “, “ estime “, “ anticipe “, “ croit “, “ reste “, “ en bonne voie “, “ conception”, “ cible “, “ objectif “, “ but “, “ prévision “, “ projection “, “ perspectives “, “ plan “, ou des termes similaires. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur. Elles sont plutôt fondées sur l’état actuel des connaissances, les attentes futures et les projections concernant les événements futurs de Stellantis et sont par nature sujettes à des risques et à des incertitudes inhérents. Elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se produire ou exister à l’avenir et, par conséquent, il ne faut pas s’en remettre indûment à eux.*

*Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, notamment : des incertitudes quant à la question de savoir si l’opération envisagée examinée dans le présent document sera achevée ou quant au moment où elle aura lieu; la satisfaction des conditions préalables à la conclusion de la transaction proposée, y compris la possibilité d’obtenir des approbations réglementaires aux conditions prévues, en tout ou en temps voulu; le risque que les entreprises des parties soient lésées pendant la durée de la transaction proposée; la capacité de Stellantis à intégrer avec succès les activités de la société; l’interruption de l’activité après la transaction; l’effet de l’annonce de la transaction sur la capacité de la société à retenir et à embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs et les autres partenaires avec lesquels la société exerce ses activités; l’impact de la pandémie COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer de nouveaux produits avec succès et à maintenir le volume des expéditions de véhicules; l’évolution des marchés financiers mondiaux, l’environnement économique général et l’évolution de la demande de produits automobiles, qui sont soumis à un cycle conjoncturel; l’évolution de la situation économique et politique locale, l’évolution de la politique commerciale et l’imposition de tarifs ou de tarifs mondiaux et régionaux destinés à l’industrie automobile, l’adoption de réformes fiscales ou d’autres modifications des lois et règlements fiscaux; la capacité de Stellantis’ à élargir certaines de leurs marques à l’échelle mondiale; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification améliorée, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome; divers types de réclamations, de poursuites judiciaires, d’enquêtes gouvernementales et d’autres imprévus, y compris les réclamations relatives à la responsabilité et à la garantie des produits et les réclamations relatives à l’environnement, les enquêtes et les poursuites; les dépenses d’exploitation des matériels en ce qui concerne le respect des règlements en matière d’environnement, de santé et de sécurité; l’intensité de la concurrence dans l’industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation; l’exposition à des insuffisances dans le financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis; la capacité de fournir ou d’organiser l’accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients de détail et les risques associés à la création et aux opérations de sociétés de services financiers; la possibilité d’obtenir des financements pour exécuter les plans d’entreprise de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats; un dysfonctionnement, une perturbation ou une atteinte à la sécurité affectant les systèmes de technologie de l’information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis; la capacité de Stellantis à exploiter les avantages escomptés des ententes de co-entreprise; les perturbations résultant de l’instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; l’augmentation des coûts, l’interruption de l’approvisionnement ou la pénurie de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis; l’évolution des relations du travail et l’évolution du droit du travail applicable; fluctuations des taux de change, variations des taux d’intérêt, risque de crédit et autres risques du marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou autres catastrophes; et autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans la présente communication ne sont valables qu’à la date du présent document et Stellantis rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives. De plus amples renseignements sur Stellantis et ses entreprises, y compris les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de Stellantis, sont inclus dans les rapports et les dépôts de Stellantis auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et AFM.*